



ENGAGEMENT SEMESTRIEL D'ACHAT DE PANIER DUO



Période du 30 mars 2026 au 27 septembre 2026

Semaine n°14 à semaine n°39

Horaires de distribution : 16h00 à 18h00

5 PONTS - JEUDI



NOM - Prénom : _____

Adresse : _____

CP : _____

n° : _____

Ville : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Adhérent à l'association Village solidaire :

oui (panier à 11 €)

non (panier à 12 €)

Je ne serai pas absent durant le semestre

Si besoin d'absences supplémentaires, mettre une croix la semaine souhaitée et mettre x1,5 deux fois ou x2 une fois sur semaine souhaitée (nous contacter si besoin)

Cochez les semaines où vous ne prendrez pas de panier :

Semaine	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
Date	02/04	09/04	16/04	23/04	30/04	07/05	14/05	21/05	28/05	04/06	11/06	18/06	25/06
							X						
Semaine	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36	37	38	39
Date	02/07	09/07	16/07	23/07	30/07	06/08	13/08	20/08	27/08	03/09	10/09	17/09	24/09
						X	X	X	X				

Je règle donc :

21 paniers

* cocher la case correspondante

Légende calendrier :

: vacances scolaires

: jours fériés (pas de report distribution)

: fermeture des 5 Ponts

JE SOUHAITE M'IMPLIQUER DANS LE PROJET DU POTAGER

En offrant de mon temps,

Tous les talents sont les bienvenus: jardinage, bricolage, conseils techniques, cueillette, ventes, accompagnement des salariés (ateliers à thème, ...)

je suis intéressé(e) par des activités de bénévolat

Si, oui, lesquelles _____

et à quelle fréquence _____

En faisant un don,

Le potager doit renouveler son matériel, mettre à disposition des salariés accompagnés des équipements de protection individuelle (EPI), développer des ateliers à thème au plus près des besoins identifiés. A titre d'exemples : une tenue EPI coûte 200€, un semoir manuel à disque coûte 1500€, un atelier cuisine 100€

Je soutiens le projet du potager

20 €

50 €

100 €

autre, précisez

Vous bénéficierez d'une déduction fiscale de 75 % du montant de votre don, vous avez le pouvoir de multiplier par 4 les effets de votre générosité en faveur de la jeunesse en difficulté. Ainsi un don de 100 € ne vous coûte que 25 € mais nous permet d'agir à hauteur de 100 € !

Paiement à l'ordre du "Potager de St Julien" sous forme de : (cocher)

Paiement des paniers :

prélèvements

(mandat de prélèvement à compléter et accompagné d'un RIB si changement de coordonnées bancaires et/ou nouvel abonnement)

Bon pour accord : (date et signature)

Don

chèque